

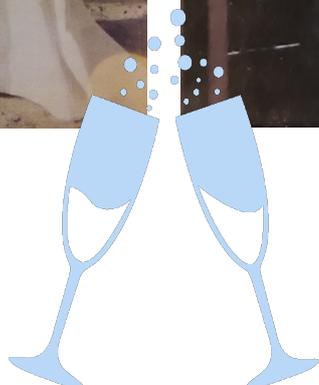


Buhez An Dre

Bulletin communal n° 361 – Novembre 2022

ÉTAT CIVIL

Le 12 Février 1972, s'unissaient à la Mairie de TRÉMAOUEZAN, Bernard ROUÉ et Marie-Thérèse PRIGENT. 50 ans plus tard, le 1er Octobre 2022, ils renouvellent leur engagement dans la même commune devant Mr Hervé LIÉGEOIS Maire de TRÉMAOUEZAN.



***Félicitations pour
cette belle longévité !***

Mairie – 1, venelle des Enclos – 29800 TREMAOUEZAN
Tel : 02.98.20.87.12
Courriel : mairie-tremaouezan@wanadoo.fr

ÉCOLE COMMUNALE

École de
Trémaouézan

Le premier conseil de l'école communale pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023 a eu lieu le 18 Octobre 2022 sous la direction de Mme LE RIGOLLEUR Directrice de l'école, Présidente du Conseil d'école en présence de M. LIEGEOIS Maire de la commune, de ses adjoints, des représentants des parents d'élèves, nouvellement élus (Mme JEZEQUEL BEYER, M. LE GALL, Mme SAPORITO, Mme PFEIFFER), ainsi que l'équipe pédagogique.

Les différents Projets pédagogiques retenus par les enseignantes sont :

Classe dehors : Organiser des temps de travail hors des murs de la classe, dehors, dans l'enceinte de l'école ou dans un espace extérieur situé dans l'environnement proche de l'école est **une expérience enrichissante** autant pour l'enseignant que pour les élèves. Se lancer dans cette aventure apporte énormément **au niveau des apprentissages** comme **au niveau du bien-être et des relations entre élèves et entre élèves/enseignant**.

La piscine :

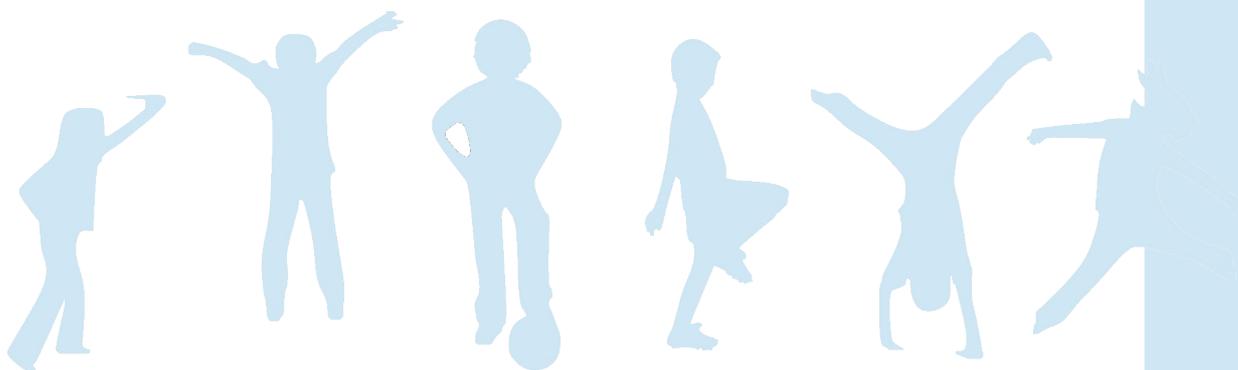
Les CE2, CM1 et CM2 : les mardis et vendredis durant 4 semaines

Les GS, CP, CE1 : les lundis et jeudis en mai

Échanges en anglais : la classe de Mme BIENVENU (**CM1 et CM2**) échangera avec une classe de Manchester (Grande Bretagne)

Initiation au jeu d'échecs : La classe de Mme BIENVENU se lance dans un projet autour du jeu d'échec. L'enseignante lance un appel aux dons au niveau de la commune et des parents pour récupérer des jeux d'échecs.

N'hésitez pas à déposer vos dons à l'école ou en Mairie



La révolte des inventaires

A partir du mois de février 1906, les autorités procèdent à l'inventaire des biens ecclésiastiques, conformément à la loi de séparation des Églises et de l'État promulguée le 9 décembre 1905.

Les milieux cléricaux sont scandalisés et nombreux sont ceux qui perçoivent cette loi comme relevant d'une « œuvre de destruction que la haine envers les catholiques a préparée et réalisée ».

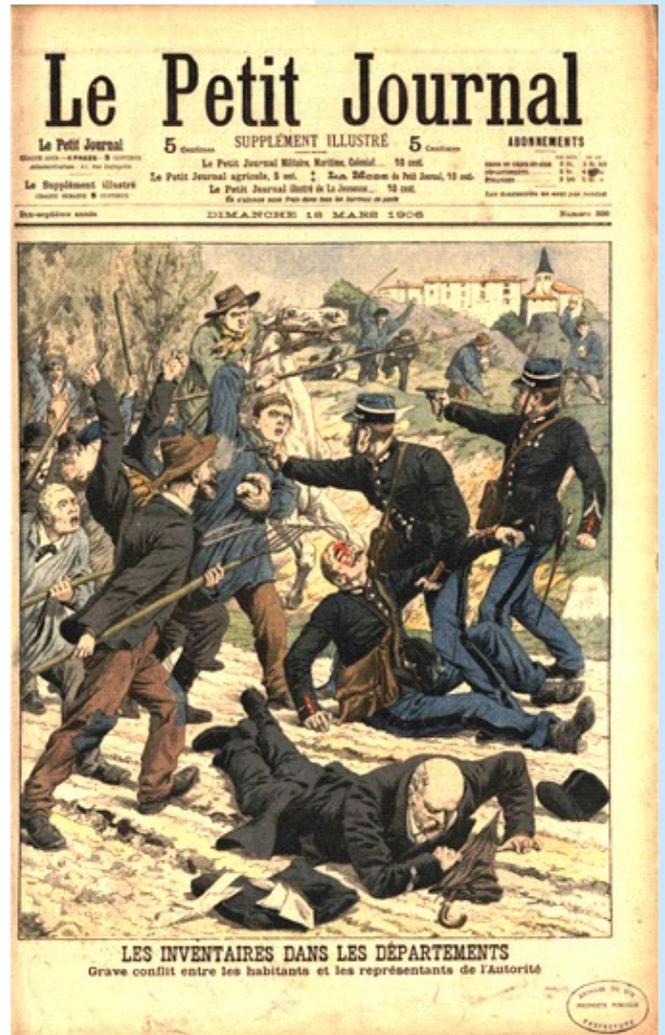
Partout en France, la révolte gronde !

A Trémaouézan, la mairie est informée dès le début du mois de Février que l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers de la fabrique (*) et de la mense (**) paroissiale sera établi.

M. Ropert, receveur des domaines à Brest arrive le 22 Novembre à 11h15. Le tocsin sonne. Le cortège débarque de la route de Plounéventer et arrive sur la place du bourg. Le cimetière a été envahi par les curieux qui sont refoulés. Aucun cri n'est poussé.

A la porte de l'église, le recteur de la paroisse remet une protestation aux représentants de l'ordre. Devant le refus d'ouverture de la porte de l'église, celle-ci est enfoncée. Mr Ropert procède donc à l'inventaire de l'église qui possède de grandes richesses et dont la propriété est revendiquée par des paroissiens.

La porte de la sacristie est enfoncée et MM. Ropert et Terrene purent terminer leur besogne et télégraphier l'inventaire au préfet.



(*) Les revenus de la fabrique provenaient des quêtes, offrandes, dons en nature, loyers et fermages, legs mais aussi de la location des places de bancs dans l'église.

(**) La mense est habituellement un patrimoine foncier dont les revenus servent à l'entretien de son ou de ses titulaires

Avis de la Mairie

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

Demande :

QUENAON – division parcelle – 19 septembre 2022

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande

TRAN LEMORT – habitation – 06 octobre 2022

informations utiles, petites annonces

Si vous souhaitez nous faire parvenir un article ou une annonce, envoyez-les à l'adresse suivante :
Buhezandre@tremaouezan.bzh

Les articles pour le bulletin de Décembre sont à nous faire parvenir pour le 20 Novembre.



Scannez-moi pour découvrir le nouveau site et y retrouver les anciens bulletins municipaux

tremaouezan.bzh

RÉPURGATION

Le mardi 1er Novembre étant férié sur l'ensemble du territoire de la commune de Trémaouézan, la collecte des ordures ménagères sera retardée au **Lundi 07 Novembre à partir de 05h00**.

Les personnes concernées sont invitées à sortir leur Bac à couvercle vert la veille au soir aux endroits habituels.

Commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918

Le Vendredi 11 novembre se déroulera la traditionnelle cérémonie de commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 et d'hommage aux morts pour la France.

La municipalité invite la population à participer à la cérémonie,

11:00 h au cimetière de la commune.

